

Une nouvelle feuille de route pour la ville



MINISTÈRE
DES DROITS DES FEMMES,
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Najat Vallaud-Belkacem a présenté sa feuille de route dans un courrier adressé aux maires le 25 avril dernier. Elle y présente les quatre priorités du ministère :

1. Concentrer les efforts de l'Etat...

... vers **1300 quartiers prioritaires**, appelés "cœur de cible", issus de la réforme de la géographie prioritaire. Ces quartiers ont été déterminés grâce à un critère unique : le revenu des habitants. La liste de ces quartiers devrait être prochainement publiée. Dans un souci de rendre la politique de la ville plus lisible et simple, la contractualisation se fera grâce à un **contrat de ville unique**, à l'échelle intercommunale, mobilisant d'abord des moyens de droit commun avant d'engager les crédits spécifiques de la politique de la ville. Ces contrats devront également mobiliser Etat, collectivités territoriales, CAF, Pôle Emploi, entreprises, associations, etc. Ces contrats seront en préparation à partir de juin 2014 et devront associer des actions en faveur des habitants et également des actions en faveur du cadre de vie.

2. Veiller à organiser la diversité

Le **Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)** participera à cet objectif. Il se concentrera vers **200 quartiers**, connus d'ici l'automne, et mobilisera une enveloppe de 5 milliards d'euros de subventions de l'ANRU - dont une partie sera déléguée aux préfets dans le cadre des contrats de Plan Etat-Régions pour le financement d'opérations d'intérêt local et régional dans les autres quartiers de la politique de la ville. Les projets urbains devront, au-delà de l'objectif de désenclavement, favoriser la qualité de vie des habitants de manière durable (performance environnementale et énergétique des logements et des équipements). La ministre insiste également sur l'importance accordée à la **jeunesse**, qui sera placée prioritaire dans les futurs contrats de ville, comme "axe transversal et structurant".

3. Assurer la participation la plus large de tous...

... en se dotant d'outils et de compétences permettant de mettre en mouvement les habitants autour d'un projet commun - via la création de centres de ressources - et en **reconnaisant l'intervention citoyenne**. En ce sens, [la loi de programmation pour la ville](#) [1] qui a été adoptée le 21 février dernier, consacre le principe de co-construction en posant un cadre concret pour **co-construire les contrats de ville** : chaque quartier prioritaire devra être doté d'un "**conseil citoyen**", composé à parts égales d'habitants et d'acteurs locaux. Ce conseil citoyen a pour objectif de favoriser l'expression de la parole des habitants, qui sont les plus à même d'expliquer leurs besoins, le fonctionnement de leur cadre de vie, ...

4. Créer des emplois

L'objectif est de réduire de moitié l'écart entre le niveau d'emploi des ZUS et celui du reste du territoire dans un délai de 5 ans. Pour cela, la ministre propose d'intervenir sur cinq dimensions :

1. Investir massivement pour le développement économique des quartiers : 600 millions d'euros seront investis dans les quartiers avec le programme des investissements d'avenir. L'objectif est de lever des investissements privés et co-investir dans des projets structurants, tels que des pépinières d'entreprises ou des maisons de santé. Pour le commerce de proximité, l'EPARECA engagera 75 millions d'euros.
2. Mobiliser plus fortement la politique de l'emploi vers les quartiers prioritaires
3. Une pleine implication du service public de l'emploi dans la négociation et la mise en oeuvre des contrats de ville
4. Soutenir les projets de création et de développement des entreprises
5. Lutter contre les discriminations à l'embauche et dans l'emploi

Sources :

- [Lettre adressée aux maires par la Ministre des droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports](#) [2]. 25 avril 2014
- [Une nouvelle feuille de route pour la ville](#) [3]. Infographie du Ministère
- [600 millions d'euros pour le développement économique des quartiers prioritaires](#) [4].
Ville.gouv.fr, 28/04/2014.

Type d'actualités: [Information générale](#) [5]

Dates: Vendredi 23 mai 2014 - 02:00

Thématiques: [Politique de la ville - DSU](#) [6]

Publié le 01 juin 2014

URL de la source (modifié le 25/08/2014 - 14:57): <https://www.irev.fr/actualites-0/ministere-de-la-ville-nouvelle-feuille-de-route>

Liens

[1] <https://www.irev.fr/actualite/C3%A9loi-programmation-pour-ville-coh%C3%A9sion-urbaine-est-promulgu%C3%A9e>

[2] <http://i.ville.gouv.fr/index.php/reference/9874/lettre-aux-maires-de-la-ministre-des-droits-des-femmes-de-la-ville-de-la-jeunesse-et-des-sports>

[3] http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/infographie_feuille-de-route-pour-la-ville2014.pdf

[4] <http://www.ville.gouv.fr/?600-millions-d-euros-pour-le>

[5] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4316>

[6] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3692>